Ministre des Affaires intergouvernementales, l'hon. Claude Morin

Ministre des Finances et ministre du Revenu, l'hon. Jacques Parizeau

Ministre d'État au Développement culturel, l'hon. Camille Laurin

Ministre d'État au Développement social, l'hon. Pierre Marois

Ministre d'État au Développement économique, l'hon. Bernard Landry Ministre d'État à l'Aménagement, l'hon. Jacques Léonard

Ministre de la Justice, l'hon. Marc-André Bédard

Ministre des Transports et ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, l'hon. Lucien Lessard

Ministre délégué à l'Environnement, l'hon. Marcel Léger

Ministre délégué au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, l'hon. Claude Charron

Ministre délégué à l'Énergie, l'hon Guy Joron Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, l'hon. Lise Payette

Ministre de l'Agriculture, l'hon. Jean Garon Ministre des Affaires sociales, l'hon. Denis Lazure

Ministre des Affaires municipales, l'hon. Guy Tardif

Ministre du Travail et de la Main-d'œuvre et ministre de l'Immigration, l'hon. Jacques Couture

Ministre des Affaires culturelles et ministre des Communications, l'hon. Louis O'Neill

Ministre des Richesses naturelles et ministre des Terres et Forêts, l'hon. Yves Bérubé Ministre de l'Industrie et du Commerce, l'hon. Rodrigue Tremblay

Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'hon. Yves Duhaime

Ministre de la Fonction publique et vicepresident du Conseil du Trésor, l'hon. Denis De Belleval.

## Ontario

3.3.1.6

Le gouvernement de l'Ontario comprend le lieutenant-gouverneur, le Conseil exécutif et l'Assemblée législative. L'honorable Pauline McGibbon occupe depuis avril 1974 le poste de lieutenant-gouverneur. L'Assemblée législative se compose de 125 membres élus pour un mandat statutaire d'une durée maximale de cinq ans. Aux élections générales du 18 septembre 1975, 51 progressistes-conservateurs, 38 néo-démocrates et 36 libéraux ont obtenu un siège à la 30e législature provinciale.

Outre les ministères, les organismes provinciaux suivants exercent certaines fonctions particulières: la Commission des parcs de Niagara, le Conseil des municipalités de l'Ontario, l'Hydro-Ontario, la Commission de développement du Saint-Laurent, la Commission des transports de l'Ontario septentrional, la Régie des alcools et la Régie des permis de vente de boissons alcooliques.

Selon les dispositions de la Loi sur l'Assemblée législative (SRO 1970, chap. 240, version modifiée), les députés reçoivent une indemnité annuelle de \$15,000 plus une allocation de dépenses de \$7,500. En outre, l'Orateur reçoit une indemnité annuelle spéciale de \$9,000, le président du comité plénier de \$5,000 et le chef de l'opposition un traitement de \$18,000. Chaque membre du Cabinet responsable d'un ministère reçoit l'indemnité ordinaire à titre de député en plus de son traitement à titre de ministre de la Couronne. La Loi sur le Conseil exécutif prévoit un traitement de \$25,000 pour le premier ministre et de \$18,000 pour les ministres du Cabinet responsables d'un ministère. Le chef de l'opposition reçoit une allocation de représentation de \$3,000 par an. Chaque ministre sans portefeuille reçoit un traitement annuel de \$7,500.

Le Conseil exécutif de l'Ontario en janvier 1977

Premier ministre et président du Conseil, l'hon. William G. Davis Ministre du Logement, l'hon. John Rhodes Secrétaire provincial chargé du

Développement des ressources, l'hon. Donald R. Irvine

Procureur général, l'hon. Roy McMurtry Ministre du Revenu, l'hon. Arthur K. Meen Ministre de l'Agriculture et de

l'Alimentation, l'hon. William Newman Ministre de l'Environnement, l'hon. George A. Kerr

Ministre des Services communautaires et sociaux, l'hon. James Taylor

Secrétaire provincial à la Justice et Solliciteur général, l'hon, John P. MacBeth